

## **Conditions de participation au programme 68 :**

### 1. Aux conférences à la salle des associations, Espace Deydier à Pont d'Ucel:

#### **NOUVEAU : Réservation obligatoire**

- **Le Pass sanitaire est obligatoire**, il sera contrôlé à l'accueil de chaque conférence par un membre du Conseil de l'UP.
- **Le port du masque est obligatoire** pendant toute la durée de la conférence.
- L'adhésion et la réservation du Pass conférence se feront sur le site de l'association : [www.université-populaire-aubenas.fr](http://www.université-populaire-aubenas.fr) à partir du **16 septembre**.

L'accès aux conférences sera réservé aux adhérents à l'UP de la Basse Ardèche titulaires d'un Pass conférence.

Tarif : Adhésion 12€, Pass Conférence 8€ (tarif exceptionnel)

*Réservation des conférences : Le nombre de places étant réduit, nous vous demandons de limiter vos inscriptions aux conférences auxquelles vous êtes sûr d'assister, vous permettrez ainsi au maximum d'adhérents de participer dans des conditions de sécurité sanitaire optimales. En fonction des places disponibles, vous pourrez vous inscrire plus tard, jusqu'à la veille de la conférence.*

Vos réservations étant faites, vous réglerez par chèque à l'accueil de la 1ere conférence à laquelle vous assisterez, ou à défaut en espèces sans rendu de monnaie (pas de caisse à l'accueil). Votre carte et votre Pass conférence vous seront remis à ce moment-là.

Les personnes rencontrant des difficultés pour réserver en ligne peuvent contacter :

Huguette 04 75 94 27 81, Anne-lise 04 75 93 76 45 ou Joelle 06 52 96 61 83

### 2. Aux ateliers au Centre le Bournot à Aubenas :

**Le Pass sanitaire est obligatoire**, il sera contrôlé à l'accueil par le personnel du centre.

**Le port du masque est obligatoire** à l'arrivée, au départ et pour circuler dans le Centre le Bournot (espaces communs). Adhésion obligatoire et inscription pour la période de septembre à juin. Paiement lors de votre 1ere participation aux conférences ou ateliers.